



CAISSE D'EPARGNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Caisse d'Epargne va financer 1 000 projets en faveur de l'environnement

(Paris, le 26 mars 2008) --- A l'occasion de la semaine du développement durable 2008, dont elle est partenaire, la Caisse d'Epargne lance un vaste appel à projets pour soutenir 1 000 projets en faveur de l'environnement, dans une logique de retour à l'emploi, d'autonomie ou de lien social.

L'appel à projets « 1 000 projets pour l'environnement » s'inscrit dans le cadre de *Bénéfices Futur*, le programme de développement durable du Groupe Caisse d'Epargne. Il consiste à financer des projets d'économie locale et sociale (PELS), tels que ceux que les Caisses d'Epargne soutiennent depuis 2001 au titre de leurs missions d'intérêt général.

Cet appel à projets s'adresse aux organismes à but non lucratif, essentiellement les associations. Le montant accordé est fonction de chaque projet, sachant qu'en 2007, chacun des PELs financé l'a été, en moyenne, pour un montant de 19 000 euros.

Plusieurs champs d'intervention sont couverts :

- Habitat
- Energie
- Biodiversité
- Transports
- Déchets
- Agriculture biologique
- Sensibilisation aux enjeux environnementaux
- Création ou aménagement de jardins
- Distribution de produits durables ou solidaires
- ...

Pour être éligibles, les projets présentés doivent, au-delà de leur finalité environnementale, favoriser l'emploi ou le développement social. Ils seront en outre jugés sur un certain nombre de critères, parmi lesquels le profil des populations cibles et l'impact du projet pour les bénéficiaires.

Les dossiers doivent être envoyés à la Caisse d'Epargne du territoire où opère l'organisme porteur de projet entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2008. Les comités de sélection se réuniront, au sein des Caisses d'Epargne, dans le courant du mois de novembre 2008. Ces comités seront composés de salariés de la Caisse d'Epargne, d'administrateurs (représentants locaux des sociétaires), d'experts sélectionnés pour leur compétence dans le domaine du développement durable, ou encore de personnalités issues de la société civile.

La publication des résultats se fera en décembre 2008. Les porteurs de projets sélectionnés signeront une convention avec la Caisse d'Épargne et recevront ensuite leur financement.

L'ensemble des informations pratiques est accessible sur le site www.1000projetsdurables.fr

Joël Guerriau, directeur général de la FNCE, déclare que « *le financement de 1 000 projets associatifs environnementaux par les Caisses d'Épargne est une illustration exemplaire de notre engagement au service des grandes causes nationales sur l'ensemble du territoire* ».

Pour Nicolas Mérindol, directeur général du Groupe Caisse d'Épargne : « *Avec cet appel à projets, comme avec tous les engagements pris au titre de Bénéfices Futur, notre programme développement durable, le Groupe Caisse d'Épargne passe à l'action en mettant le développement durable au coeur de ses activités et de ses relations avec ses clients* ».

Fortement impliqué dans le développement durable, le Groupe Caisse d'Épargne renforce ses engagements avec son programme *Bénéfices Futur*, lancé en juin 2007. Politique Carbone neutre, marketing responsable, accroissement des initiatives de banquier solidaire, systématisation de l'approche d'investissement socialement responsable... sont autant d'actions que le Groupe entend développer.

A propos du Groupe Caisse d'Épargne :

Le Groupe Caisse d'Épargne, attaché depuis l'origine à sa responsabilité dans la société, a su renouveler et moderniser ses engagements. Ils prennent la forme des missions d'intérêt général que remplissent les Caisses d'Épargne ; ils trouvent leur incarnation également dans la relation responsable que le Groupe entend nouer avec ses clientèles grâce à ses produits, dont le Livret A, et services. Dans le cadre de leurs missions d'intérêt général, les Caisses d'Épargne soutiennent des projets d'économie locale et sociale (PELS) ; en 2007, elles ont ainsi consacré 55,9 millions d'euros au profit de près de 3 000 PELS. Ce soutien financier se déploie notamment en faveur de l'autonomie des personnes dans la société, de la création d'emploi et du lien social.

Contacts Presse:

FNCE

Pascal Briend
Tél. : 01 44 38 50 08
fnce@fnce.caisse-epargne.fr
www.federation.caisse-epargne.fr

CNCE

Sonia Dilouya
Tél. : 01 58 40 58 57
presse@cnce.caisse-epargne.fr
www.groupe.caisse-epargne.com